

Contre la « loi Canada Dry » : de la contestation à la reconstruction

L'ampleur de la manifestation contre le projet de loi Taubira du 24 mars a été une surprise pour beaucoup, au nombre duquel je me compte. Parvenir à mobiliser autant de monde pour la deuxième fois, après le succès (sur le plan de la mobilisation) de la manifestation du 13 janvier dernier n'était pas gagné d'avance. Cette récurrence dans la capacité de mobilisation change, me semble-t-il, du tout au tout la caractéristique de l'opposition qui s'est manifestée contre le projet de loi dit de mariage pour tous.

Un mouvement historique est né. Je ne parle pas ici des structures qui animent pour l'instant la contestation. Je désigne ici la volonté affirmée d'une grande partie de la société civile, de ceux que j'appelle en m'inspirant d'une formule de Vaclav Havel, les « sans pouvoirs ».

N'étant pas un stratège politique, je ne m'aventurerai pas plus avant dans la définition des modes opératoires à mettre en œuvre désormais pour parvenir au but premier de cette contestation, à savoir le retrait définitif du projet Taubira. En revanche, il ne me semble pas inutile d'avancer quelques réflexions sur l'objectif à poursuivre tant il m'apparaît souhaitable de profiter de ce mouvement pour passer de la contestation à la reconstruction.

Notre opposition est politique, mais n'est pas électorale

Le Projet de loi Taubira est par essence un projet politique, non au sens de son orientation au bien commun de la société, mais au sens moderne et idéologique du terme, de transformation de la réalité de la vie sociale. À ce titre, notre contestation est politique, au sens – elle – où elle veut réordonner la politique au bien commun et qu'elle conteste radicalement la vision idéologique qui sous-tend le Projet de loi Taubira. Quand j'écris qu'elle n'est pas électorale, je ne m'immisce pas dans des questions de modes opératoires. Plus fondamentalement, je veux souligner que même si cette « loi » est votée, elle n'en gardera pas moins son caractère illégitime et que le mouvement d'opposition devra continuer jusqu'à son retrait final. Certes, ce texte aura l'apparence d'une loi et s'imposera avec toute la force d'une loi. Mais elle ne sera pas une loi, car elle n'est pas conforme à la nature de l'homme, aux lois supérieures qui régissent l'humanité et au bien commun de la société. Ce sera, si l'on veut, une « loi Canada dry ».

Notre opposition est politique, mais n'est pas partisane

Le mouvement qui s'est fait jour à l'occasion de l'opposition au Projet Taubira est un mouvement qui dépasse très largement les questions de partis politiques. Mais il faut s'entendre sur cet aspect comme l'a montré la manifestation du 24 mars. En écrivant que cette contestation dépasse très largement les partis politiques, je ne veux pas simplement constater que venant de droite et de gauche certaines personnes s'opposent au mariage pour tous et se retrouvent ensemble dans cette opposition. Je ne veux pas simplement dire que ce dépassement provient justement de cette présence de personnalités ou de militants de droite et de gauche, côte à côte. Car, là aussi, nous avons un effet déformant. Si cette opposition n'est pas partisane, c'est qu'elle est le fruit d'une contestation profonde qui s'est fait jour et qui existe en dehors des partis politiques. On pourra la nommer, à défaut d'autres termes, une contestation du pays réel ou une contestation de la société civile. La forme prise par l'opposition au projet Taubira est, à

sa manière, un reflet du désintérêt des Français pour les partis politiques, désintérêt manifesté à chaque élection, mais non pour la chose politique. C'est la manifestation du désintérêt pour la politique, au sens moderne et idéologique du terme, mais non pour la politique, au sens du souci du bien commun. Un désintérêt actif et militant.

Notre opposition est politique, mais elle est celle de la société civile et doit le rester

Le corollaire à cet aspect profond est double. Le premier est qu'il faut refuser une récupération partisane de ce mouvement de la société civile. Or, nous avons bien vu la tentative faite par certains professionnels de la politique de se montrer et d'exprimer, parfois avec talent, leur critique vis-à-vis du mariage pour tous. Certes, ils peuvent jouer un rôle comme relais au sein des instances institutionnelles en place. Relais qu'ils peuvent assumer en tant que citoyens élus plutôt qu'en tant qu'élus appartenant à un parti politique. Mais le mouvement historique contre le Projet Taubira est celui de la société civile et doit rester entre ses mains pour faire émerger les élites de celles-ci. Ce qui conduit à l'autre aspect que je voudrais évoquer.

Notre opposition est politique, mais elle dépasse l'opposition à ce gouvernement

Le Projet Taubira, et plus largement, le gouvernement Hollande et sa politique, ne constituent, à vrai dire, qu'un révélateur historique d'un problème de fond, bien plus ancien. Ce problème de fond est celui que j'appellerai, à défaut d'autres termes plus adéquats, le problème posé par le système. Aujourd'hui, il ne s'agit plus simplement de s'opposer à un projet de loi, mais, plus largement et plus fondamentalement, de s'opposer à ce qui a permis à un tel projet de loi d'arriver sur le devant de la scène politique. Encore une fois, ce projet sert de révélateur. Révélateur d'un problème de fond ; révélateur d'une forme d'action politique hors des structures établies par le système et qui se sont disqualifiées au fil du temps. Le système est porteur d'une idéologie qui a permis l'émergence d'un tel projet. Lequel vient à la suite d'adoption au fil du temps des lois qui vont dans le même sens et qui ont préparé le terrain à cette négation ultime de la famille. Le système idéologique sur lequel repose la vie politique du pays repose fondamentalement sur la négation de la famille. Cette négation s'incarne dans les lois sur le divorce jusqu'au projet actuel de subversion radicale de la famille en l'ouvrant aux personnes homosexuelles en passant par l'avortement et bien d'autres aspects. Le mouvement historique actuel est justement celui des familles, qui défendent une vie sociale reposant sur la famille comme sa cellule de base et non sur le contrat social.

Notre opposition est politique, mais elle doit devenir un mouvement de reconstruction

On peut exprimer ce que je viens de dire sur un mode plus positif. Puisque le Projet de loi Taubira a servi de révélateur d'un ras-le-bol et d'une opposition de la société civile à un système profondément anti-famille, il faut aller au-delà de la simple contestation pour préparer la reconstruction d'une société fondée sur la famille. Il faut donc non seulement obtenir le retrait du Projet Taubira, mais il faut profiter du mouvement né historiquement à cette occasion pour élaborer les moyens de reconstruire une société à visage humain, fondée sur la famille comme cellule de base fondamentale et à partir de laquelle peut s'organiser la vie politique et sociale. Ce qui impliquera une autre vision de l'organisation politique, une autre vision de l'économie, une autre vision de la vie locale, régionale, nationale et européenne. Au sens strict du terme, il s'agit de faire germer une

société fondée sur la culture de vie, à partir du moment où l'on ne limite pas celle-ci aux questions (fondamentales, nous sommes bien d'accord) de la défense de la vie à naître ou de la fin de vie naturelle.

L'enjeu est d'envergure et nécessitera encore bien des précisions et des réflexions. Mais la question de départ est celle-ci :

– voulons-nous simplement le retrait d'une mauvaise loi pour continuer à vivre avec un dispositif général qui permet de mettre en place de tels projets ?

- Ou, au contraire, voulons-nous, à l'occasion du retrait de cette loi, donner à notre pays une nouvelle impulsion décisive en reconstruisant une société fondée sur la famille.

Aujourd'hui, nous devons passer d'une paradoxale (et fausse) « présidence normale » (fausse parce que son apparente « normalité » n'est que le cache-sexe d'une « anormalité » subversive) à la construction d'une société normale. Celle où les familles peuvent naître, grandir et s'épanouir ; celle où elles travaillent et entreprennent dans la liberté et la responsabilité parce qu'elles possèdent leur outil de production ; celle où elles nouent avec d'autres des relations sociales de voisinage, fondement d'une vie politique, hors de l'artificialité des partis politiques.

Les familles de France se sont réinvitées dans le paysage politique français. Il ne faut plus qu'elles en sortent.

**© Philippe Maxence
(@phmaxence)**